Au Mucem, l’enquête continue…

Après la réunion catastrophique au ministère de la Culture le 9 novembre, nous avons réuni avec l’intersyndicale les agents du Mucem le 10 novembre. Ils ont encore été nombreux : plus d’une centaine sur cent-trente, à se sentir abandonnés par le ministère, un ministère qui doit pourtant la protection à ses agents. Pas seulement la protection fonctionnelle en cas de représailles comme l’a proposé la tutelle mais la sécurité qu’elle doit assurer en tant qu’employeur à l’ensemble de ses agents.

En cette période de campagne électorale dans la fonction publique – les élections se déroulent du 3 au 10 décembre – les syndicats se tiennent tous unis derrière les agents du Mucem, au niveau local et au niveau national. C’est dire le niveau de gravité de la situation reconnu par tous.

Des préavis de grève ont été déposés pour permettre aux agents de se mettre en grève instantanément si Pierre-Olivier Costa reparaissait au Mucem.

L’alerte danger grave et imminent émise dès le 4 novembre par les représentants du personnel a donné lieu à plusieurs réunions avec l’administration les 6, 12, 16 et 23 novembre.

Des mesures conservatoires ont été adoptées dès le 6 novembre 2026 :

- exercice des fonctions de Pierre-Olivier Costa à distance ;
- présence d’un tiers lors des échanges individuels entre un agent et Pierre-Olivier Costa ;
- déploiement des dispositifs d’écoute psychologique

(permanence téléphonique, consultation sur site avec une psychologue dont la présence a été renforcée mais est déjà complète).

La formation spécialisée exceptionnelle du 24 novembre a abouti au constat d'un désaccord entre l'administration et les représentants du personnel. L'administration estime en effet que l'alerte pour danger grave et imminent était le fruit de la sidération suite à l'annonce par voie de presse du retour de Pierre-Olivier Costa. Les représentants du personnel considèrent, eux, que c'est bien la seule présence de Pierre-Olivier Costa à la tête de leur établissement qui constitue un danger grave et imminent.

Ce désaccord entraîne la saisie automatique de l'inspection du travail. **C'est donc maintenant à l'inspection du travail de mener l'enquête sur la situation au Mucem**. Les services de l'inspection du travail compétents territorialement, rencontreront dès le 1er décembre les représentants de l'administration et dans les jours qui suivront toute personne qu'ils estimeront justifiés d'entendre.

Nous rappelons que nos demandes sont toujours les mêmes, elles n'ont pas varié depuis la fin de la période d'intérim :

- la communication des conclusions du rapport de l'IGAC ;
- et la révocation de Pierre-Olivier Costa.

Pendant l'enquête de l'inspection du travail, les mesures conservatoires sont maintenues.

Depuis le retour autoproclamé de Pierre-Olivier Costa à la direction du Mucem, de nombreux dysfonctionnements sont constatés et sont la preuve que les mesures conservatoires ne sont ni suffisantes, ni éternellement tenables :

- le conseil des publics prévus le 13 novembre a été annulé ;
- aucun comité de direction n’a pu se tenir alors que ces réunions sont en principe hebdomadaires ;
- les problématiques de signatures sont également un sujet pour le fonctionnement normal de l’établissement ;
- sans parler du déficit d’image grandissant depuis son retour.

Nous ne voulons pas abimer le Mucem, nous voulons restaurer des conditions de travail saines et durables pour assurer les missions de service public qui nous incombent. Les agents sont attachés à leur musée et souhaitent que la situation dégradée dure le moins longtemps possible. Pour cela, une seule solution possible : le départ de Pierre-Olivier Costa.

Si les mesures à prendre sont d’ordre juridique, nous avons bien conscience que les soutiens doivent être aussi d’ordre politique et médiatique.

Dans un courrier daté du 5 novembre (et une lettre ouverte du 6 novembre) adressé à la ministre de la Culture Catherine Pégard, l’adjoint au maire de Marseille chargé des équipements culturels, Gwénaël Richerolle, a annoncé la suspension de la présence de la Ville au conseil d’administration du musée tant qu’une solution sociale acceptable n’était pas trouvée. L’information a été rendue publique le 9 novembre. Nous nous en félicitons et saluons le courage de la ville, fiers d’être marseillais !

Nous avons également saisi des sénateurs et députés du département et des questions écrites au gouvernement devraient être publiées prochainement.

Manuel Bompard s’est déjà adressé à la ministre de la Culture, et LFI des Bouches du Rhône a pris publiquement fait et cause pour les agents du Mucem le 13 novembre.

L’intersyndicale a ouvert un compte sur Instagram : mucem_en_lutte.

Faites passer et suivez-nous !
Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts !

SUD Mucem & FSU Culture
25 novembre 2026